

# Délibération n° 06-CRNR/2 du 22/12/06 relative au classement de la réserve naturelle régionale du marais de Sougeal

(Région Bretagne, le 22 décembre 2006)

---

## **Vus**

Le Conseil Régional

Vu [le Code Général des Collectivités Territoriales](#) ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Vu le décret n° 2005-491 du 18 mai 2005 relatif aux réserves naturelles ;

Vu la délibération du Conseil régional n° 03-BUDG/1 relative à l'adoption du budget primitif 2003, et arrêtant les orientations retenues en matière d'Espaces remarquables de Bretagne ;

Vu la délibération du Conseil régional n° 06-BUDG/1 relative à l'adoption du budget primitif 2006 ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Sougeal en date du 15 avril 2004 demandant le classement du marais en réserve naturelle régionale ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes de la Baie du Mont St Michel en date du 9 juin 2004, portant avis sur le classement du marais en réserve naturelle régionale ;

Vu l'avis favorable du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel sur le classement du marais de Sougeal en réserve naturelle régionale en date du 10 mai 2006 ;

Vu l'avis favorable de la Préfecture de Région en date du 14 septembre 2006 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional;

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil économique et social régional lors de ses réunions du 11 décembre 2006 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par la Commission de l'Environnement et du Cadre de Vie ;

Et après avoir délibéré;

Décide

- de classer le Marais de Sougeal en réserve naturelle régionale selon les dispositions annexées à la présente délibération. Cette réserve naturelle se voit reconnaître le label « Espace remarquable de Bretagne ».

Le Président du Conseil Régional  
Jean-Yves LE DRIAN

## **Annexe : Caractéristiques de la réserve naturelle régionale du marais de Sougeal**

[A consulter en pdf](#)

---

**Source URL:** *<https://aida.ineris.fr/reglementation/deliberation-ndeg-06-cnr2-221206-relative-classement-reserve-naturelle-regionale>*